



La coalition de l'opposition maintient son appel au boycott et exige la reprise du recensement électoral

La coalition des 14 partis de l'opposition tient à ses revendications en maintenant son appel au boycott tout en exigeant la reprise du recensement électoral en cours. En conférence de presse ce lundi à Lomé, les responsables de la C 14 ont demandé l'arrêt immédiat du processus et la reprise du recensement, lorsque la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sera recomposée et installée.

Prévu pour prendre fin ce mardi 09 octobre dans la zone 1, le recensement en cours est qualifié de « frauduleux » par les responsables de la coalition qui exigent la désignation d'une personnalité étrangère à la tête de la CENI, la recomposition des Commissions électorales locales indépendantes (CELI), celle des Comités des liste et cartes (CLC) et le redécoupage électoral.

« S'ils ne veulent pas de fraude, s'ils veulent que les élections soient transparentes, s'ils veulent que la crise finisse au Togo, je ne sais pas pourquoi ne pas perdre une semaine ou deux pour que nous puissions régler ces problèmes-là avant d'aller à quelque chose de consensuelle », a estimé Me Paul Dodzi Apévon, président des FDR, parti membre de la

coalition.

« Nous appelons les populations à rester à l'écart de ce qui se fera aussi dans la zone 2 parce que les événements de la zone 1 nous donnent raison. Le régime s'est précipité pour organiser le recensement alors même que nous ne sommes pas représentés dans les structures qui gèrent l'opération. L'opérateur technique qui a préparé les kits est un opérateur que nous contestons. Les faits ont démontré qu'encore une fois, le régime croit pouvoir utiliser les mêmes méthodes pour produire un fichier tronqué d'anomalies pour s'en servir et aller à des élections dont les résultats sont connus d'avance », a pour sa part déclaré la coordinatrice de la coalition, Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson.

Les responsables de ces partis de l'opposition estiment que le découpage électoral actuel comporte des disparités criardes. *« Sur la base des résultats officiels, les répartitions des sièges à l'Assemblée nationale au lendemain des deux dernières élections législatives présentent des déséquilibres inacceptables »*, ont-ils expliqué avec des arguments selon lesquels : *« En 2007, avec environ 900.000 voix, le Rassemblement du peuple togolais (RPT), aujourd'hui Union pour la république (UNIR) s'est octroyé 50 sièges sur les 81 et l'opposition s'est vue créditée 31 sièges avec environ 1.200.000 voix. En 2013, sur 91 sièges, le parti UNIR s'est octroyé 62 sièges avec 880.824 voix pendant que l'opposition dans son ensemble, avec plus de 1 million de voix, se voit créditée 29 sièges. Ainsi, avec seulement 81.422 voix de plus, en 2013, UNIR obtient 33 députés de plus que l'opposition parlementaire »*.

David